

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déchéance Question écrite n° 64147

Texte de la question

M. Gilles Bourdouleix appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le problème des *djihadistes* de nationalité française. Des centaines de jeunes Français font le choix de quitter la France et intégrer les forces *djihadistes*. En Syrie, un *djihadiste* occidental sur trois serait français. Au retour de leur séjour syrien, ces combattants sont endoctrinés, membres actifs de réseaux terroristes et reviennent pour encourager d'autres vocations. Face à cette situation particulièrement préoccupante, il lui demande s'il envisage de modifier l'article 25 du code civil afin d'élargir la déchéance de la nationalité à tout ressortissant français engagé dans des mouvements *dijhadistes* ou se livrant à des actes reconnus, au titre des articles 421-1 et suivants du code pénal, comme des actes terroristes.

Données clés

Auteur : M. Gilles Bourdouleix

Circonscription: Maine-et-Loire (5e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 64147

Rubrique: Nationalité

Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 septembre 2014, page 7616

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)